

Conférence de presse SEC Suisse / USS du 26 mai 2009

Financement orienté vers la demande: Les chèques de formation, ça fonctionne !

Prof. Michèle Rosenheck, directrice Formation professionnelle sec suisse

Depuis un certain temps, un débat sur le financement de la formation sévit en Suisse. Sur ce terrain, la SEC Suisse s'engage en faveur de la mise en place d'un outil orienté vers la demande. Ce qui importe, c'est l'ampleur de cette demande. De tels outils sont connus dans plusieurs pays (Grande-Bretagne, USA, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suède). En Suisse, le canton de Genève travaille avec les chèques de formation continue.

D'un point de vue théorique, les chèques de formation offrent de multiples avantages¹:

1. Les chèques motivent davantage que les autres modes de financement : ils rendent plus conscient qu'il s'agit bien de formation continue.
2. Avec un chèque, on peut atteindre de manière sûre et avec un minimum d'investissement administratif les groupes-cibles – ici les personnes en fin d'apprentissage.
3. Les chèques de formation et les moyens comparables orientés vers la demande entrent en concurrence (plus grande qualité et actualité du savoir par des coûts aussi faibles que possible), ce qui est dans l'intérêt des personnes désireuses de se former.

Il faut introduire des chèques de formation, là où ils favorisent la promotion professionnelle et l'économie suisse. Ce qui est le cas de la formation professionnelle supérieure : Elle produit des praticien-ne-s hautement qualifié-e-s et fait en sorte que les découvertes helvétiques en matière de recherche et de science puissent être mises en application au bon endroit et de manière efficiente. Ainsi, les conclusions finales de l'expérience pilote du canton de Genève indiquent qu'il ne faut pas limiter les chèques de formation aux personnes peu qualifiées et aux revenus modestes (Rapport février 2009). D'un point de vue de la politique de formation comme d'un point de vue de l'économie publique, les chèques de formation sont également justifiés pour la formation professionnelle supérieure.

Il est évident que les chèques de formation apportent une bonne motivation pour les activités de formation continue complémentaires et qu'ils seront utilisés. L'étude genevoise montre que les personnes disposant d'un diplôme supérieur du degré secondaire II multiplient par deux leur participation à la formation continue grâce aux chèques de formation – chez les plus jeunes, et dans le secteur de la formation professionnelle supérieure, cette augmentation devrait être plus grande encore.

¹ Stefan C. Wolter / Dolores Messer: Weiterbildung und Bildungsgutscheine. Resultate aus einem experimentellen Feldversuch, Februar 2009

Il est évident aussi que celui ou celle qui a participé une fois à une formation continue, répétera avec une grande probabilité cette expérience. Avec une offensive au moyen de chèques de formation, la tendance à se former de manière continue sera favorablement influencée. Il existe aussi de bonnes raisons d'associer les personnes en fin d'apprentissage à une promotion de la formation continue orientée sur la demande : plus la motivation sera stimulée de manière précoce, plus favorable et plus rentable – en termes de formation tout au long de la vie - sera son effet.

La recherche en économétrie, telle que celle qui a été réalisée dans le cas de Genève, attire nettement l'attention sur des effets de grande importance – tels que l'augmentation du taux de certification au degré tertiaire et le maintien de l'économie suisse au sommet des comparaisons mondiales. Sur les effets à long terme des formations continues en Suisse, il existe peu de données probantes. Il serait d'ailleurs nécessaire de développer la recherche dans ce domaine. Son importance dépend avant tout de la demande des entreprises en personnel hautement qualifié (diplômes tertiaires). L'OFS a récemment démontré l'effet positif de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail²: leurs diplômé-e-s ont les taux d'occupation les plus hauts et sont les plus rarement touché-e-s par le chômage. Ceci concerne notamment les examens professionnels ainsi que les examens professionnels supérieurs.

La situation financière des étudiant-e-s en formation professionnelle supérieure n'est d'ailleurs pas si brillante qu'on le croit : Pour une moyenne d'âge de 30 ans, le salaire mensuel brut moyen durant la formation se situe autour de CHF 5'000 à 5'500.-. 30% des étudiant-e-s (temps partiel) ou 50% (temps plein) considèrent leur situation matérielle comme incertaine ou très incertaine. Ces personnes peuvent à peine compter sur un soutien par le biais des deniers publics : de l'enveloppe globale suisse des bourses d'études, 18 millions de francs reviennent en effet à la formation professionnelle supérieure, soit tout juste 6,5% (total du degré tertiaire : 54,7%; situation en 2006) et seulement 0,9% aux étudiant-e-s à temps partiel qui suivent une formation en cours d'emploi.³

Aujourd'hui, la formation continue à des fins professionnelles - via la formation professionnelle supérieure - est financée en grande partie de manière privée. Seul un demi-pourcent des deniers publics est affecté sur l'ensemble de la Suisse à cette voie de formation (données OFS). Par conséquent, les diplômé-e-s de la formation professionnelle supérieure en supportent personnellement la charge financière et il faut craindre un recul des entreprises en matière de soutien en matière de formation, surtout pour la jeune génération, celle qui justement aurait besoin d'investir et qui devrait investir le plus dans la formation continue à des fins professionnelles. D'où notre demande d'introduction des chèques de formation valable pour tous et pour toutes, pour développer l'incitation à la formation.

² Personnes avec un diplôme de formation professionnelle supérieure sur le marché du travail, BFS Aktuell, Avril 2009

³ Source : Finanzflüsse in der Höheren Berufsbildung – Eine Analyse aus Sicht der Studierenden. Büro BASS, Januar 2009